

# PRESS RELEASE



# COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A.48

A PUBLIER IMMÉDIATEMENT  
JEUDI, LE 15 AOUT 1963.

Le Ministère des Affaires extérieures annonce que le gouvernement canadien a donné son accord au déplacement de la mission de ravitaillement en combustible du SAC (Strategic Air Command). La mission sera retirée de Cold Lake (Alberta) et réinstallée à Namao (Alberta également). Cette décision sera exécutée avant la fin de l'été. Elle résulte de l'incendie qui, au printemps de 1963, a détruit le bâtiment industriel sur lequel s'appuyaient les opérations de ravitaillement de Cold Lake. A Namao, l'Aviation royale canadienne assurera les services requis.

Le recours aux installations de Cold Lake et de Namao par les avions de ravitaillement en combustible du Strategic Air Command est prévu par un accord que le gouvernement canadien et celui des Etats-Unis ont conclu le 20 juin 1958.